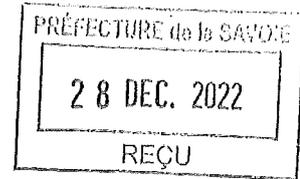
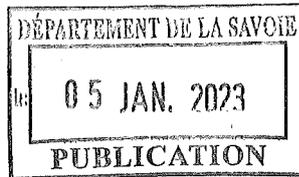




LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines



Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2023 dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 22 décembre 2020 ;
Vu les arrêtés joints de nomination dans le cadre d'emplois permettant d'ouvrir 1 emploi à la promotion interne,

ARRÊTE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des techniciens territoriaux :

JOLINON Jean-Sébastien

Article 2 : La présente liste sera communiquée au centre de gestion de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 02/12/2022

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,

05 JAN. 2023


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

Pour le Président et par délégation

Nathalie FONTAINE
Vice-Présidente

